



## REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

ACCOMPAGNER, PAR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA-PC), AFIN DE RENDRE ACTEURS LES BENEFICIAIRES DE LA RELATION D'AIDE

### Description de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

L'**objectif** de cette certification est d'outiller les intervenants de l'action sociale, médico-sociale, de l'accompagnement et de la santé d'une méthodologie innovante leur permettant d'acquérir des compétences en matière de développement du pouvoir d'agir et de mise en œuvre d'une participation effective des personnes accompagnées.

La **finalité** de cette certification est de développer et renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires (personnes accompagnées) de l'action sociale, médico-sociale, de l'accompagnement et de la santé.

L'**approche DPA-PC est innovante et au service de tous**. Elle :

- **Modifie** en profondeur les rapports entre les institutions, les intervenants et les personnes accompagnées pour favoriser la co-construction.
- **Permet** la résolution de problèmes et l'accompagnement de démarches de changement.
- **Favorise** la participation des personnes accompagnées à ce qui les concerne et le développement social.
- **Promeut** l'autonomisation et l'émancipation de la personne ou du collectif dans une visée de plus grande justice sociale.

#### Prise en compte des situations de handicap

Le co-certificateurs, ERASME et ANDA DPA s'inscrivent dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les candidats d'accéder à la formation et aux épreuves de certification, conformément à la Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » mettant ainsi en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

Aussi, toutes les personnes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnées tout au long de leur formation.

ERASME et ANDA DPA s'engagent ainsi, pour toute personne présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins
- Étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de la formation
- Établir le lien avec les différents partenaires
- L'accompagner dans ses démarches

Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><b>C1 - Construire avec la personne accompagnée ou le collectif<sup>1</sup> l'identification du problème concret et actuel qui conduit à un sentiment d'impuissance pour arriver à une définition partagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en mobilisant le questionnement défini par l'approche DPA-PC</li> <li>- visant à aider une personne/un collectif à définir le problème concret et actuel qu'elle/il rencontre, l'obstacle qui l'empêche d'avancer ou sa cible de changement ici et maintenant.</li> </ul>	<p><b>Deux modalités complémentaires afin d'évaluer le niveau de maîtrise des 5 compétences du présent référentiel, chaque épreuve évaluant l'ensemble des compétences :</b></p> <p><b>EPREUVE 1 :</b></p> <p><b>Élaboration d'un écrit d'expérience en contexte</b> à partir d'une ou plusieurs situations d'accompagnement réelles, portant sur une expérience de mise en œuvre d'un DPA pour une personne accompagnée ou pour un collectif à partir de l'approche DPA-PC. <i>(Forme de l'écrit : 7 à 11 pages annexes non comprises)</i></p> <p><b>EPREUVE 2 :</b></p> <p><b>Soutenance orale et échanges avec le jury</b> d'une durée de 45 minutes :</p>	<p>Le candidat :</p> <p>1.1 Identifie les notions clefs (notion de problème, distinction avec demande et difficulté...)</p> <p>1.2 Retranscrit précisément la mise en œuvre du questionnement réalisé et préconisé par l'approche DPA-PC qui permet à la personne ou au collectif de définir de manière concrète et actuelle son problème, en référence au préalable de la méthodologie du modèle en 4 axes<sup>2</sup>.</p>
<p><b>C2 - Repérer avec la personne accompagnée ou le collectif les acteurs concernés par le problème et leurs enjeux en contexte afin d'élaborer les premières étapes de sa stratégie de résolution du problème :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en mobilisant un questionnement permettant de formuler les enjeux en contexte et</li> <li>- dans le but de favoriser le repérage des éléments qui agissent sur ces enjeux.</li> </ul>	<p>20 minutes de présentation de l'expérience pratique à partir d'une ou plusieurs situations d'accompagnement au regard de l'écrit.</p> <p>Le candidat porte également à la connaissance du jury comment il a pris en compte la situation de la personne accompagnée ou du collectif et notamment le public en situation de handicap.</p>	<p>Le candidat :</p> <p>2.1 Identifie les notions clefs (acteur, enjeu, contexte).</p> <p>2.2 Décrit le questionnement réalisé pour l'identification par la personne ou le collectif, des acteurs concernés de près/de loin et leurs enjeux. Par ex : un échange/un dialogue ou une cartographie (schéma, carte mentale...), en référence à l'axe 1 de la méthodologie du modèle en 4 axes.</p>
<p><b>C3 - Associer la personne accompagnée ou le collectif et les acteurs concernés dans la définition du problème et la recherche de solutions afin de construire sa stratégie de résolution de problème en mobilisant un questionnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui permet de reformuler le problème au regard des enjeux des acteurs préalablement déterminés et</li> <li>- de pouvoir formuler les pistes de solution.</li> </ul>		<p>Le candidat :</p> <p>3.1 Identifie les notions clefs (notion de stratégie, de négociation, d'interactionnisme stratégique).</p> <p>3.2 Expose la reformulation du problème par la personne ou le collectif au regard des enjeux des acteurs, en référence à l'axe 2 de la méthodologie du modèle en 4 axes (Exposé à partir du questionnement réalisé par le candidat).</p> <p>3.3 Définit avec la personne des pistes de solutions envisageables.</p>

<sup>1</sup> Collectif = on entend par "collectif", un groupe de personnes

<sup>2</sup> Le modèle en 4 axes avec un préalable - Une démarche de conduite effective de changement cf. : <https://www.andadpa.fr/le-dpa/>

**C4 - Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de résolution de problème par la personne accompagnée ou le collectif, en contexte, afin qu'elle/il puisse agir par elle ou lui-même ici et maintenant :**

- en mobilisant un questionnement
- qui aide la personne/le collectif à définir ce qui peut être tenté dans le moment présent.

et

25 minutes d'échange avec le jury sous forme de questions/réponses afin d'apporter à la connaissance du jury les éléments complémentaires à l'écrit et/ou à la présentation orale.

Le candidat :

- 4.1 Identifie les notions clefs (pas proximal, ici et maintenant, viabilité)
- 4.2 Précise une action viable du point de vue de la personne ou du collectif, en référence à l'axe 3 de la méthodologie du modèle en 4 axes (ex : planification de la première étape)
- 4.3 Évalue avec la personne/le collectif les ressources à mobiliser et les conditions à réunir pour qu'elle ou il puisse engager l'action (ex. questionnement portant sur l'inventaire des ressources accessibles).

**C5 - Développer l'expression des prises de conscience de la personne ou du collectif, et celle de l'accompagnant, afin de valoriser les possibilités d'actions (pouvoir d'agir) :**

- en suscitant un questionnement entre l'expérience et la réflexion critique et
- dans le but de permettre la transférabilité de la méthode DPA-PC dans leur environnement.

Le candidat :

- 5.1 Identifie les notions clefs (démarche d'action conscientisante, imputabilité, dissonance cognitive)
- 5.2 Permet à la personne ou le collectif d'évaluer les résultats obtenus au regard de l'action réalisée en référence à l'axe 4 de la méthodologie du modèle en 4 axes (ex : les effets produits à différents niveaux (soi, le collectif, le système organisationnel ou institutionnel), les savoirs d'expériences à mobiliser par la suite)
- 5.3 Permet à la personne ou le collectif de formuler ses prises de conscience au cours de l'accompagnement et suite à l'action conduite. (ex : carte mentale, boussole, émoticône, etc.)
- 5.4 Formule ses prises de conscience en termes de changement de postures d'accompagnement. (ex : journal de bord ou autre support utilisé tout au long de la formation).